

Chroniques du conseiller apicole provincial

Été 2013



Bonjour à vous tous et bon été 2013. Cette fois-ci nous commencerons avec un bilan personnel sur les pertes hivernales et printanières. Par la suite, nous vous présenterons certains résultats de notre enquête sur les bonnes pratiques apicoles concernant la production de miel en 2011. Pour terminer, nous ferons un survol de la situation des néonicotinoïdes en Europe et aux États-Unis. Je vous invite aussi à prendre connaissance de notre nouvelle offre de service sur le site du centre de recherche en sciences animales de Deschambault au www.crsad.qc.ca dans la section Services-conseils.

Bilan des pertes hivernales et printanières 2012-2013

Nous débuterons ce bilan personnel avec les régions les plus touchées. On note des pertes suite à l'hivernage beaucoup plus importantes pour les producteurs situés dans l'ouest de la province (Lanaudière, Outaouais) mais aussi en Abitibi et dans le Bas-Saint-Laurent.

Dans l'ouest, l'été et la fin de saison 2012 a été difficile. La sécheresse stoppant la ponte des reines plusieurs colonies étaient déjà décimées au moment du nourrissage de fin de saison. Les populations ne s'étant pas renouveler, on retrouvait aussi dans les ruchers de grands nombres de colonies faibles qui n'ont pas finalement survécus à l'hiver.

En Abitibi et dans le Bas Saint-Laurent c'est hiver qui a été rude pour les colonies. Dans le cas de l'Abitibi, il fut interminable. Les quantités de neige au sol furent importantes et d'autres accumulations au début du printemps sont venues compliquer la situation. Ne permettant pas aux producteurs d'avoir accès rapidement à leurs colonies. Dans le Bas-Saint-Laurent, un redoux en plein hiver a fait fondre pratiquement toute la neige. Le lendemain, la température était redescendue à moins vingt-cinq degrés Celsius. Causant un choc pour les colonies.

Pour ce qui est du reste des producteurs visités dans la province, à part quelques exceptions, les pertes hivernales se retrouvaient sous le 15%.

Pour ce qui est du printemps, quelques jours de chaleur sont venus stimuler les colonies à la fin mars début avril. Par contre, avril et mai furent assez froids et pluvieux et les colonies plus faibles ont eu de la difficulté à passer au travers de cette période. On nous présentera probablement un pourcentage de perte hivernale et printanière global pour la province plus élevé cette année. Selon-nous autour de 30%. On discute régulièrement des maladies et des parasites mais parfois c'est la météo qui est responsable de pertes

importantes. C'est pourquoi, il est important de contrôler ce que l'on peut. À ce moment, on peut un peu limiter les dommages de ce que l'on ne contrôle pas.

Enquête sur les bonnes pratiques apicoles

Au cours du printemps 2012, nous avons effectué une enquête sur les bonnes pratiques apicoles auprès de notre clientèle. Nous nous sommes concentré sur les entreprises possédant 10 colonies et plus. Les pratiques des producteurs furent compilées pour la période se déroulant du printemps 2011 au printemps 2012. Plusieurs aspects furent couverts. Nous vous présentons ici d'autres résultats concernant la production de miel.

Impact de la production de miel sur les pertes hivernales et la survie annuelle du cheptel

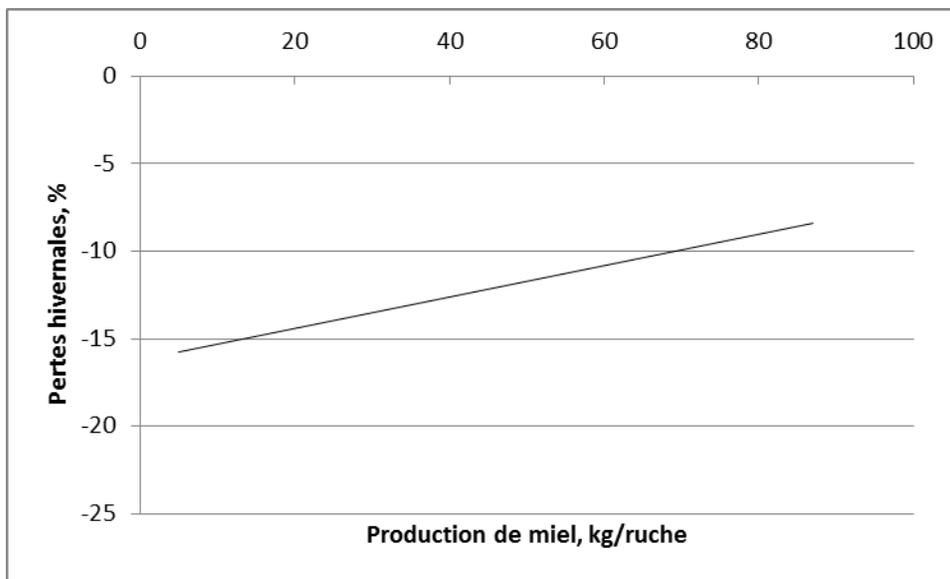


Figure I : Pourcentage des pertes hivernales en fonction de la production de miel de la saison précédente.

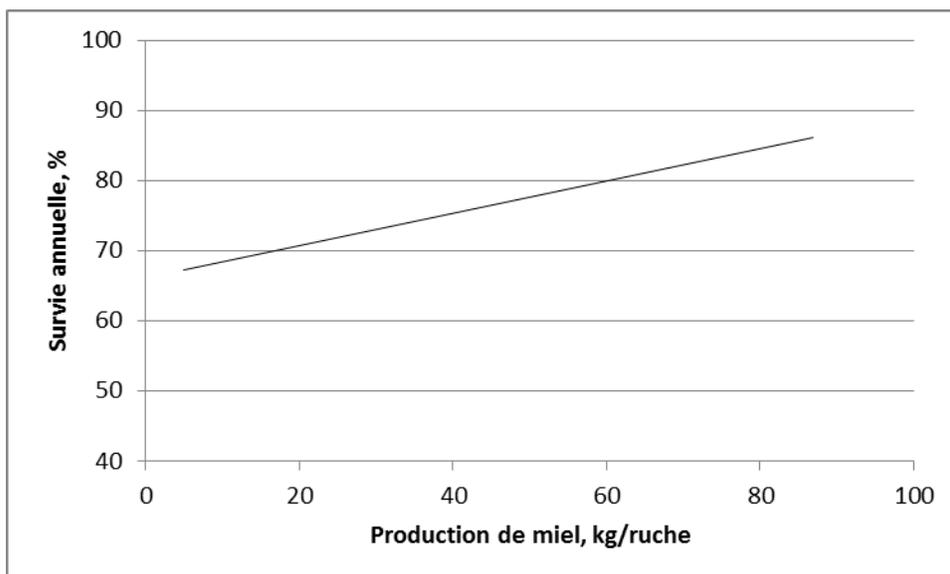


Figure II : Pourcentage de survie annuelle en fonction de la production de miel de la saison précédente.

Comme vous pouvez le remarquer, il semble que plus les colonies sont productives en cours de saison moins les pertes sont importantes au printemps suivant et meilleur est le taux de survie annuelle. Suite à un épuisement des abeilles, on aurait pu croire que les colonies plus productives n'auraient pas survécus. Mais il semble que plus une colonie est active et forte en saison meilleure sont ces chances de survivre jusqu'au début de la prochaine saison.

Impact du type de revenus sur de la production de miel

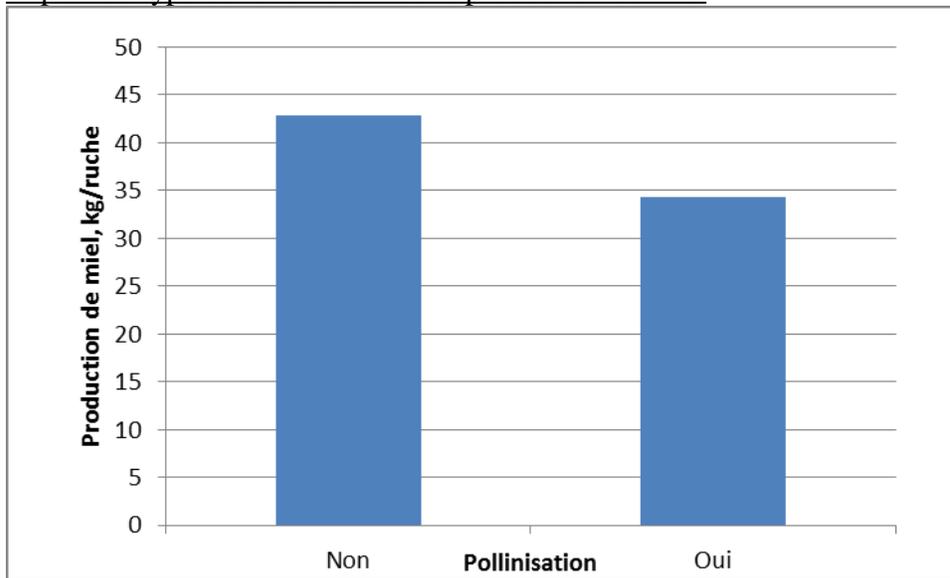


Figure III : Production de miel en fonction du type de revenus apicole.

On peut observer ici que les producteurs effectuant de la pollinisation font moins de miel en saison. Par contre, statistiquement cette différence numérique est non significative. On ne peut donc pas l'affirmer sans aucun doute, mais on peut tout de même observer une différence.

Voici donc ce qui termine notre dernière analyse des résultats 2011. Nous terminons actuellement la collecte d'informations pour la saison 2012. Nous tenterons au cours des prochains mois d'établir d'autres relations et de reconfirmer celles que nous avons effectuées. Si nous les jugeons pertinentes nous nous ferons un plaisir de les partager avec vous au cours de nos prochaines rubriques.

Survol de la situation des néonicotinoïdes en Europe et aux États-Unis.

Nous vous présentons ici des extraits de différents d'articles touchant les néonicotinoïdes. Pour commencer, voici des extraits d'un article faisant un survol de la décision prise par la commission européenne au printemps.

Abeille : l'utilisation de trois pesticides bientôt interdite dans toute l'Europe

Publié par Morgane Henry, le 29 avril 2013 sur le site www.maxisciences.com

La Commission européenne vient tout juste de bannir trois pesticides dont l'utilisation est accusée de perturber les abeilles. Pendant deux ans, à compter du 1er juillet 2013, l'utilisation de trois sortes de pesticides sera interdite dans 15 États de l'Union Européenne, dont la France. Cette interdiction concerne trois pesticides néonicotinoïdes (clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxame) produits par le groupe allemand Bayer et le groupe suisse Syngenta. L'Autorité européenne pour la sécurité des aliments (EFSA) avait, au préalable rendu un avis très négatif sur ces trois produits, sur lequel la Commission européenne s'est basée.

Objectif ? Empêcher le déclin des abeilles domestiques. L'utilisation des pesticides sera donc interdite pour les cultures de maïs, colza, tournesol et coton. Mais cette interdiction ne sera mise en action que pour certaines périodes de l'année, où les abeilles sont actives. En effet, selon l'EFSA, ces trois produits présentent un risque pour la santé vitale des abeilles. Les molécules de la famille des néonicotinoïdes sont les pesticides les plus utilisés au monde. Or, depuis une dizaine d'années, ils sont suspectés d'être un élément central dans le déclin des populations d'abeilles et de pollinisateurs sauvages, explique Le Monde. Les pesticides désorientent notamment les abeilles, leur empêchant de retrouver leur ruche. Ils peuvent également provoquer des paralysies. En une dizaine d'années, leur mortalité est ainsi passée de 5 à 30%, d'après les spécialistes.

Lors d'un premier vote, le 15 mars dernier, l'Allemagne s'était abstenue. Cette fois, malgré la forte pression du groupe Bayer, qui commercialise ses produits, le pays s'est rangé du côté des partisans de l'interdiction. À l'inverse, l'Italie, qui avait voté pour l'interdiction en mars, a changé de direction. Le pays a voté contre cette interdiction. La raison ? Les cultures italiennes n'ont pas pu être traitées avant la floraison, affirme l'AFP. Sept autres États ont également voté contre l'interdiction. Parmi eux figurent le Royaume-Uni et la Hongrie. Les pays opposés n'ont donc pas réussi à réunir une majorité pour rejeter la proposition de la Commission. Cette dernière a été adoptée lundi 29 avril, en Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale, à 187 voix contre 125. Toutefois, la majorité qualifiée de 225 voix, nécessaire à l'adoption définitive de la proposition, n'a pas été atteinte. La Commission européenne a donc décidé de la porter en comité d'appel. La Bulgarie et l'Irlande, qui ont voté contre, ce sont déjà dit prêts à réexaminer leur position.

En savoir plus: http://www.maxisciences.com/abeille/abeille-l-039-utilisation-de-trois-pesticides-bientot-interdite-dans-toute-l-039-europe_art29381.html

Pendant ce temps-là aux États-Unis, on déplore des pertes importantes ce printemps. On nous explique cela cette année par les conditions météo. Mais on est tout de même conscient des possibles impacts des pesticides.

Près d'un tiers des colonies d'abeilles aux États-Unis ont été décimées au cours de l'hiver 2012/2013, une surmortalité aussi préoccupante pour la pollinisation des plantes à fleurs qu'inexpliquée, selon les experts. Publié par Prune PERROMAT de l'agence France-Presse New York, le 7 mai 2013 sur le site www.lapresse.ca

Publiée quelques jours après un rapport du ministère américain de l'Agriculture (USDA) et de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) qui pointaient déjà la disparition croissante de la population d'abeilles aux États-Unis, une étude a confirmé mardi les inquiétudes des experts. Selon cette enquête, menée par l'USDA et des associations professionnelles, les colonies d'abeilles ont décliné de 31,1% durant l'hiver dernier. C'est 10 % de plus que l'hiver précédent, lorsque 21,9% d'entre elles avaient disparu. Chez les apiculteurs c'est «70% d'entre eux qui ont fait état de

disparitions plus importantes» cette fois, selon l'étude. En général les pertes se situaient entre 10% et 20%», indique Jeffery Pettis. Désormais, et sans que les experts s'accordent sur un facteur déterminant, quelque 30,5% en moyenne des colonies d'abeilles meurent chaque année depuis l'hiver 2006/2007.

«Les abeilles ne peuvent pas attendre»

«C'est alarmant, à la fois pour les apiculteurs et pour répondre à nos besoins de pollinisation», poursuit-il. Outre l'action des parasites, de maladies et de facteurs génétiques, l'exposition aux pesticides et une mauvaise nutrition liée à la disparition progressive de la faune sauvage, ont contribué à cette hécatombe.

Mais, pour la première fois cet hiver, «il semble qu'un stress dû à la migration» des productions d'abeilles pour répondre à la demande de l'ensemble du territoire américain «ait été un facteur important», selon M. Pettis. D'autre part, l'hiver particulièrement rigoureux, froid et sec, connu par les États-Unis ces derniers mois, notamment dans les grandes régions productrices d'abeilles du Nord, comme le Dakota du Nord et du Sud et l'État de New York, aurait pu jouer un rôle, selon les experts.

Quoiqu'il en soit, pour l'antenne américaine du réseau PAN (Pesticide Action Network), il est temps d'agir: «Les abeilles ne peuvent pas attendre. L'Europe a engagé des actions courageuses» en interdisant trois pesticides tueurs d'abeilles fin avril, «les États-Unis doivent s'élever également pour protéger les abeilles». Le chercheur de l'USDA a indiqué qu'il prévoyait de rencontrer ses homologues européens en Italie le mois prochain pour faire le point sur la situation.

En savoir plus: <http://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201305/07/01-4648549-pres-dun-tiers-des-abeilles-ont-ete-decimees-lhiver-dernier.php>

Selon un rapport du « American bird conservancy » les pesticides suspects dans les mortalités d'abeilles pourraient même tuer aussi d'autres créatures, poser une menace plus grave pour l'environnement que prévue. Selon ce rapport, le danger des pesticides de la famille des néonicotinoïdes pour les oiseaux et les insectes en général a été sous-estimé par les instances réglementaires et caché par l'industrie.

Traduction de l'anglais d'un extrait de l'article « Pesticide Suspected in Bee Die-Offs Could Also Kill Birds Publié par Brandon Keim, le 12 avril 2013 sur le site www.wired.com

En savoir plus : <http://www.wired.com/wiredscience/2013/04/neonicotinoids-and-ecosystems/>

La menace de cette famille de pesticides sur les abeilles est claire. De nombreuses études d'ici et d'ailleurs ont démontrées leurs impacts sur les abeilles. Mais l'impact pourrait toucher l'ensemble des écosystèmes. Avec cette décision courageuse de l'union Européenne nous sommes à la veille de grands changements. La demande de la Fédération à l'ARLA (agence de réglementation de la lutte antiparasitaire) va dans ce sens : «L'utilisation actuelle des néonicotinoïdes en grandes cultures est nocive pour les pollinisateurs, crée des problèmes environnementaux dont l'importance outrepassé largement les éventuels bénéfices». Les faits sont là, maintenant les choses doivent changer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Tremblay', with a long horizontal stroke extending to the right.

Nicolas Tremblay agronome
Conseiller provincial en apiculture
120-A, Chemin du Roy
Deschambault, Qc
G0A 1S0
Cellulaire (418) 806-1311
Bureau (418) 286-3353 poste 224
Télécopieur (418) 286-3597
conseilsapi@crsad.qc.ca